



du 30 septembre au
4 novembre 2019 inclus

**CONCERTATION
PREALABLE**



MONS EN BAROEUL

NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER LE NOUVEAU MONS

Le Président de la Métropole Européenne de Lille porte à la connaissance du public que le nouveau programme de renouvellement urbain du quartier Le Nouveau Mons à Mons en Baroeul, fera l'objet d'une **concertation préalable** au titre du Code de l'urbanisme.

Afin de comprendre les raisons et les enjeux de ce projet, et de participer à son élaboration :

- > Le dossier de concertation exposant le projet est à la disposition du public du **lundi 30 septembre au lundi 4 novembre 2019 inclus**, en mairie de Mons en Baroeul, à la Maison du projet ainsi qu'à la Métropole Européenne de Lille aux heures habituelles d'ouverture.
- > Un registre destiné à recevoir les observations du public est joint au dossier de concertation en mairie de Mons en Baroeul, à la Maison du projet ainsi qu'à la Métropole Européenne de Lille.
- > Ce dossier est également consultable sur le site de la Métropole Européenne de Lille (<https://participation.lillemetropole.fr/processes/concertationmonsensbaroeullenouveaumons>) où toute personne peut y inscrire ses observations jusqu'au **lundi 4 novembre 2019 inclus**.

Présentation en Conseil citoyen
aura lieu :



5 OCTOBRE 2019

Maison du projet « Le Lien »

4 place de l'Europe à Mons en Baroeul

À 11h00